

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Approbation du plan d'action en matière de relations internationales

Rapporteur : Christian Lancrenon

Sceaux a été l'une des premières villes françaises à se jumeler avec une ville allemande puisque le traité a été signé à Brühl le 6 juin 1964 puis le 26 juin 1965 à Sceaux. En 1969 un second jumelage a été inauguré avec la ville de Royal Leamington Spa au Royaume Uni. Depuis lors, des milliers de personnes ont pu bénéficier des échanges entre nos trois villes que ce soit dans le domaine de la petite enfance, des jeunes, des sportifs ou dans le cadre d'évènements culturels.

La création en 2020 d'une délégation spécifique aux relations européennes et internationales ainsi que l'implication d'un chargé de mission à mi-temps sur le sujet permet d'envisager de nouveaux développements de l'action municipale en la matière.

En la matière, les collectivités territoriales doivent inscrire leur action en cohérence avec celle de l'Etat.

Face à la guerre en Ukraine, à ses conséquences politiques, économiques et financières, le besoin d'Europe n'a jamais été aussi fort. Plus que jamais les Européens doivent faire front commun pour que l'Union européenne puisse apporter des réponses à la hauteur des défis et des valeurs qu'elle défend.

La perspective des élections européennes en juin 2024 constitue une opportunité de développer des actions en la matière en lien avec différents partenaires et de formaliser un plan d'action en matière de relations internationales s'inscrivant dans le prolongement de la déclaration adoptée le 9 février 2023.

Dans ce contexte et suite à la réunion du comité consultatif des relations internationales qui s'est tenue le 8 septembre 2023, il est proposé au conseil municipal d'adopter un plan d'action.

Celui-ci prend en compte les axes majeurs d'intervention de la Ville en matière d'éducation, de gouvernance et de droits de l'homme avec pour objectif d'encourager l'implication du plus grand nombre de citoyens de tous âges.